

## 5 – REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis.

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>Modalités d'évaluation</b> <i>(Prise en compte des situations de handicap et lutte contre les discriminations<sup>(1)</sup>)</i>	<b>Critères d'évaluation</b>
<p><b>1 - PILOTER LES CONTRIBUTIONS DES PROJETS/PROGRAMMES A LA PERFORMANCE DE L'ORGANISATION</b></p> <p><b>– Gestion de la performance stratégique des projets/programmes</b></p> <p>Les managers de projets et programmes interagissent avec les comités de pilotage et autres organes de gouvernance pour mettre en évidence les contributions des projets et programmes à la stratégie, et assurer un pilotage de cette contribution au cours du développement du projet</p>	<p>C1. Elaborer les tableaux de bord stratégiques de l'organisation en définissant les indicateurs clés de performance pour mesurer l'impact des projets sur la stratégie de l'organisation</p>	<p><b><u>Evaluation :</u></b> <b>Cas pratique</b></p> <p>Les candidats étudient un cas réel de mégaprojet en cours ou réalisé. Ils identifient tous les sous-projets qui constituent ce mégaprojet, étudient les enjeux stratégiques pour les organisations qui le portent afin de mettre en place un tableau d'alignement des projets et des enjeux stratégiques à partir des critères de performance stratégiques.</p>	<p>CE1.1 - Les tableaux de bord stratégiques mettent en évidence les grandes activités qui constituent la performance de l'organisation selon les principes des Tableaux de bord prospectifs</p> <p>CE1.2 – Les objectifs stratégiques de l'organisation sont formulés selon les référentiels stratégiques internationaux (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes).</p>
	<p>C2. Organiser le portefeuille des projets/programme en reliant les objectifs des projets/programmes aux objectifs stratégiques de l'organisation pour assurer le bon alignement opérationnel et stratégique.</p>	<p><b><u>Production écrite d'un rapport:</u></b> travail individuel</p>	<p>CE2.1 – Le portefeuille de projet est exhaustif, les projets sont formulés comme des activités de développement, les résultats sont décrits comme des livrables de projet.</p> <p>CE2.2 - Les projets qui constituent le portefeuille de l'organisation sont affectés de façon cohérente aux grands objectifs stratégique de l'organisation</p>

<p><b>- Gestion de la performance opérationnelle des projets / programmes</b> Les managers de projets et programmes interagissent avec les différents départements de l'organisation (marketing, logistique, production, approvisionnement, commerce, finance ...) pour gérer les impacts opérationnels que les projets et programmes doivent produire au sein des opérations routinières de l'organisation.</p>	<p>C3. Définir les livrables du projet/programme en identifiant les spécifications techniques cibles pour établir un cahier des charges opérationnel</p>	<p><b><u>Evaluation :</u></b> <b>Etude d'un projet réel</b></p> <p>Le candidat identifie un programme réel en cours de réalisation ou ayant déjà été réalisé, au sein duquel il a été engagé ou pour lequel il est en mesure d'accéder à des informations opérationnelles. Ce programme doit faire l'objet d'une analyse opérationnelle complète afin de décrire les nouvelles ressources produites par le projet/programme, de le relier aux transformations opérationnelles visées et d'établir les critères de performance permettant de piloter l'atteinte de cette performance.</p> <p><u>Production écrite d'un rapport :</u> travail individuel</p>	<p>CE3.1 - Les livrables de chaque sous-projet sont décrits comme des ressources opérationnelles tangibles et observables.</p> <p>CE3.2 – Les spécifications de chaque livrables sont des descriptions techniques, chiffrables et mesurables.</p> <p>CE4.1 – La chaîne de valeur impactée par le projet/programme est analysée sous forme de systèmes opérationnels qui reprenne la logique « input, processus, output ».</p> <p>CE4.2 - La chaîne de valeur présente clairement les liens, au sein de chaque système opérationnel, entre les « inputs » et les livrables du projet.</p> <p>CE5.1 - Les objectifs des sous-projets sont exprimés comme des objectifs opérationnels nouveaux pour l'organisation, comme des ambitions pour le futur</p> <p>CE5.2 – les objectifs des sous-projets sont mesurés par des indicateurs de performance chiffrés et mesurables.</p>
<p><b>-Analyse de la performance financière des projet/programme</b> Les managers de projets et programmes analyse interagissent avec les décideurs de l'organisation au niveau stratégique et au niveau financier pour piloter la performance financière du projet / programme et sa contribution à la performance financière globale de l'organisation</p>	<p>C6. Evaluer la rentabilité économique d'une organisation en appliquant les instruments d'analyse financière d'entreprise pour identifier les forces et faiblesses de l'organisation et proposer des améliorations</p>	<p><b><u>Evaluation :</u></b> <b>Etude d'un cas d'affaires financier</b></p> <p>Le candidat réalise l'analyse financière d'une organisation en développement. Il doit étudier la rentabilité financière de différents projets de développement, ainsi que les enjeux financiers de ces projets sur la rentabilité générale de l'organisation. Il réalise ainsi un cas d'affaires du projet.</p>	<p>CE6.1 – L'analyse financière des activités opérationnelles de l'organisation fait apparaître les charges et les produits prévisionnels, et met en évidence les ratios de performance</p> <p>CE6.2 – La structure du nouveau bilan financier et de ses grandes masses est présentée et analysée en mettant en évidence les préconisations d'amélioration</p> <p>CE7.1 – Les flux financiers du projet/programme sont mis en évidence en respectant les exigences des standards de calcul de retour sur investissement</p>
	<p>C7. Evaluer la rentabilité économique d'un projets/programmes en appliquant les instruments d'analyse financière</p>		

	d'investissement pour calculer le retour sur investissement du projet/programme	<u>Production écrite d'un rapport</u> : travail individuel	(Valeur Actuelle Nette, Taux de Rentabilité Interne, Délai de récupération)  CE7.2 – Les critères de sélection de projet sont appliqués, analysés de façon comparative et les préconisations financières sur les choix de projet sont justifiées correctement
<b>2 : GERER LES RISQUES &amp; LA COMPLEXITE DANS LES PROJETS/PROGRAMMES</b>  <b>- Gestion des risques dans les projets et programmes</b> Les managers de projets et programmes analysent les risques et mettent en œuvre des actions de pilotage de ces risques, à la fois au niveau opérationnel du projet / programme qu'au niveau stratégique de l'organisation. Pour ce faire ils sont en lien avec les comités de pilotage et autres comités de direction de l'organisation.	C8. Analyser les risques d'un projet / programme en étudiant leurs causes et leurs impacts pour permettre aux décideurs d'arbitrer les actions de pilotage.	<b><u>Evaluation :</u></b> <b>Cas pratique</b>  Les candidats travaillent sur un programme stratégique dont l'enjeu est d'apporter une transformation durable à l'économie et/ou à la société. Ils étudient les grands risques qui peuvent impacter la réussite de ce programme à moyen et long terme et proposent des stratégies de gestion des risques à partir d'analyse de scénarios.	CE8.1 – L'analyse des causes est exhaustive, elle permet de mettre en évidence les aspects à la fois politiques, économiques, sociaux, technologiques, environnementaux et légaux.  CE8.2 – L'analyse des risques présente les causes et leur probabilité, les impacts et leur gravité selon les normes de la gestion des risques opérationnels
	C9. Gérer les risques d'un projet/programme en définissant les actions stratégiques à mettre en œuvre pour optimiser la performance visée	<u>Production écrite d'un rapport</u> : travail individuel	CE9.1 – Les préconisations de gestion des risques mettent en évidence des scénarios (causes et effets) opérationnels, tangibles qu'il est possible de gérer dans le cadre d'actions humaines  CE9.2 – Les stratégies de gestion des risques sont explicitées de façon à montrer leur capacité à influencer les scénarios initiaux

<p><b>-Gestion de la complexité dans les projets / programmes</b> Les managers de projets et programmes analysent la complexité au sein des grandes activités du projet/programme, et les impacts de cette complexité sur les activités opérationnelles et stratégiques de l'organisation. Ils proposent et mettent en œuvre des stratégies de pilotage adaptées aux niveaux de complexité qu'ils rencontrent. Ils travaillent en lien avec les comités en charge de la gouvernance des projets et de l'organisation.</p>	<p>C10. Planifier un projet/programme complexe en le décomposant selon les principes de la modularité pour faciliter la gouvernance de chaque sous-projet.</p> <p>C11. Evaluer la complexité d'un projet en mesurant les niveaux d'incertitude des sous-projets pour sélectionner les comportements de gestion appropriés</p> <p>C12. Gérer la complexité d'un projet/programme en décrivant les actions de pilotage de la complexité à mettre en œuvre pour optimiser la performance opérationnelle attendue</p>	<p><b><u>Evaluation :</u></b> <b>Etude d'un projet réel</b></p> <p>Le candidat identifie un programme réel en cours de réalisation ou ayant déjà été réalisé, au sein duquel il a été engagé ou pour lequel il est en mesure d'accéder à des informations opérationnelles. Ce programme doit faire l'objet d'une analyse de la complexité complète afin de décrire les nouvelles ressources produites par le projet/programme, de le relier aux transformations opérationnelles visées et d'établir les critères de performance permettant de piloter l'atteinte de cette performance.</p> <p><b><u>Production écrite d'un rapport :</u></b> travail individuel</p>	<p>CE10.1 – Le projet / programme est décomposé en sous-projets dont chaque résultat (output de projet) est en cohérence avec le projet/programme lui-même</p> <p>CE10.2 – Les sous-projets sont décrits de façon synthétique de façon à faire apparaître les grandes phases du cycle de vie d'un projet</p> <p>CE10.3 – Chaque sous-projet est lié à une activité opérationnelle de l'organisation de façon à faciliter les interactions de gestion entre managers de projets et managers d'activités opérationnelles</p> <p>CE11.1 – Le niveau d'incertitude lié au cycle de vie du projet est évalué et justifié</p> <p>CE11.2 – Le niveau d'incertitude lié à l'activité opérationnelle cible à laquelle le projet contribue est évalué et justifié</p> <p>CE12.1 – Les stratégies préconisées pour gérer la complexité permettent d'atteindre la performance opérationnelle attendues.</p>
<p><b>3 : ASSURER LA REALISATION DU PROJET/PROGRAMME</b></p> <p><b>-Planification de la réalisation du projet / programme</b> Les managers de projets et programmes préparent la</p>	<p>C13. Réaliser l'ordonnancement du projet / programme en découpant le cycle de vie en grandes étapes et tâches pour piloter la mise en œuvre du projet/ programme et son avancement.</p> <p>C14. Piloter les coûts du projet en évaluant les charges et les investissements au cours du cycle de vie pour piloter les engagements financiers à mesure de l'avancement du projet</p>	<p><b><u>Evaluation :</u></b> <b>Cas pratique et simulation technique</b></p> <p>Les candidats travaillent sur un cas réel de projet dont ils doivent réaliser l'ensemble de la planification et de l'organisation des tâches. Ils doivent préparer tous les documents de pilotage qui permettront la mise en œuvre du projet sur le terrain, son</p>	<p>CE13.1 - Le projet est correctement découpé en tâches et groupes de tâches permettant l'organisation du travail et la délégation</p> <p>CE13.2 - Le projet est correctement ordonnancé à l'aide d'un planning temporel qui permet de piloter les délais et l'avancement des réalisations des tâches</p> <p>CE14.1 – Les coûts prévisionnels du projet sont analysés de façon à faire apparaître les investissements et les charges</p>

<p>planification opérationnelle des projets et programmes et assurent le pilotage de cette mise en œuvre sur le terrain à l'aide des instruments de planification établis. Pour ce faire ils travaillent en lien avec les équipes internes et externes en charge de la mise en œuvre du projet / programme</p>		<p>organisation, son suivi et son reporting auprès des comités de pilotage.</p> <p><u>Production écrite d'un rapport</u> : travail en groupe et/ou individuel</p>	<p>CE14.2 – L'analyse des coûts du projet est découpée en phases et étapes afin de permettre un pilotage temporel de leurs engagements</p>
<p><b>-Organisation de la réalisation du projet / programme</b> Les managers de projets et programmes préparent l'organisation des ressources humaines et techniques des projets et programmes et assurent le suivi de ces ressources sur le terrain à l'aide des instruments de planification établis. Ils proposent et mettent en place des méthodes qui favorisent l'agilité dans le projet. Pour ce faire ils travaillent en lien avec les responsables d'équipes à la fois dans l'organisation et à l'extérieur de l'organisation, avec les parties prenantes.</p>	<p>C15. Réaliser l'allocation des ressources humaines du projet/programme en définissant les tâches de chacun pour assurer leur mise en œuvre au cours du cycle de vie.</p>		<p>CE15.1 - Les tâches du projet sont correctement affectées et déléguées en fonction des rôles et responsabilités</p> <p>CE15.2 – Les charges de travail des ressources humaines sont évaluées de façon à être facilement négociées avec les responsables</p>
	<p>C16. Organiser les ressources humaines du projet en appliquant, les approches agiles pour définir les rôles et responsabilités de chacun</p>		<p>CE16.1 – Une organisation agile de l'ensemble des ressources internes et externes du projet est proposée, laissant apparaître les rôles chacun et les niveaux hiérarchiques</p>
<p><b>-Promotion du projet/programme comme réponse à un besoin du marché</b> Les managers de projets et programmes communiquent sur le contenu du projet et font</p>	<p>C17. Préparer le plan d'affaires du projet en analysant le modèle économique du projet/programme proposé pour mettre en évidence sa viabilité commerciale et économique.</p>	<p><b><u>Evaluation :</u></b> <b>Cas pratique</b></p> <p>Les candidats réalisent un business plan et un business model sur un cas de développement de projet digital. Ils appliquent la méthodologie du</p>	<p>CE17.1 – Le modèle économique du projet est réalisé en respectant la structure de présentation du Business Model Canvas</p> <p>CE17.2 – Le modèle économique est explicité de façon opérationnelle, appuyé sur des sources fiables (référéncées et vérifiées)</p>

<p>la promotion de ses spécificités techniques, économiques, financières et de réponses aux besoins et attentes du marché. Ils interagissent avec des sponsors, des financeurs ou des donneurs d'ordre à la fois au sein de l'organisation et à l'extérieur de l'organisation.</p>	<p>C18. Promouvoir le projet/programme en mettant en évidence la solution comme réponse technique et économique à un besoin pour convaincre le client ou l'investisseur.</p>	<p>Business Model Canvas. Ils proposent une solution technique et technologique, qui constitue une réponse à un besoin de marché qu'ils ont identifié. Ils mettent en évidence le modèle économique lié à cette solution digitale et réalise la vente de cette solution sous forme d'un pitch commercial.</p> <p><u>Production écrite et présentation à l'oral</u> : Travail en groupe et/ou individuel</p>	<p>CE18.1 – Les solutions que le projet apportent sont justifiées sur des critères de besoins de marché, de réponse technologique et de différenciation concurrentielle</p> <p>CE18.2 – La présentation orale qui est faite de la solution que le projet apporte est convaincante, l'équipe est capable de répondre à tous les aspects du projet en se répartissant les rôles</p>
<p><b>4 – ORGANISER ET ANIMER LES ACTEURS CLÉS AU SEIN DU PROJET/PROGRAMME</b></p> <p><b>-Management des équipes engagées dans les projets / programmes</b></p> <p>Les managers de projets et programmes interagissent avec les nombreuses équipes en charge de la mise en œuvre des sous-parties du projet. Ils accompagnent les acteurs dans le développement de leurs comportements agiles. Ils assurent l'engagement des acteurs clés au sein de ces équipes, gèrent les niveaux de motivations de ces acteurs et adoptent les comportements</p>	<p>C19. Définir la structure organisationnelle la plus efficace en termes d'agilité en identifiant les exigences de coordination et de décision pour assurer une bonne réalisation du projet.</p>	<p><b><u>Evaluation :</u></b> <b>Cas pratique</b></p> <p>Les candidats étudient plusieurs cas de situations organisationnelles réelles. A partir des informations qui leurs sont fournies, ils doivent choisir les structures organisationnelles les plus adaptées, justifier leur choix, et expliciter les avantages de ces structures.</p> <p><u>Production écrite d'un rapport</u> : travail individuel</p>	<p>CE19.1 – Le choix de la structure d'organisation la plus adaptée est explicitée, fondée sur les principes de coordination, de décision et d'agilité.</p> <p>CE19.2 – Les règles à suivre pour le bon fonctionnement de la structure organisationnelle choisie sont bien présentées et explicitées.</p>
	<p>C20. Animer et soutenir la dynamique d'une équipe de projet en analysant les étapes de son cycle de vie et les attitudes des membres de l'équipe pour favoriser l'engagement et l'agilité de tous les acteurs</p>	<p><b><u>Evaluation :</u></b> <b>Analyse d'une situation professionnelle</b></p> <p>Les candidats choisissent une situation de projet réelle dans laquelle ils sont engagés, et analysent les dynamiques au sein de l'équipe. Ils étudient les comportements de chacun, le cycle</p>	<p>CE20.1 – Le cycle de vie de l'équipe est analysé selon les modèles socio-dynamiques, mettant en évidence les points de vigilance et les dysfonctionnements à éviter.</p> <p>CE20.2 - Les comportements de management à adopter sont identifiés et les recommandations d'actions à mener pour promouvoir l'engagement et l'agilité des membres de l'équipe sont bien faites.</p>

<p>qui permettront à chacun de contribuer le plus efficacement possible au projet/programme</p>	<p>C21. Gérer les équipes diverses en identifiant les particularités et différences (culture, situation de handicap, etc.) pour assurer l'engagement et la motivation de tous les acteurs</p>	<p>de vie de l'équipe et explicite les forces et fragilités de leur comportement de management au sein de la vie de l'équipe. Ils mettent en évidence les particularités et les différences à prendre en compte pour le bon fonctionnement des équipes. Ils en tirent des conclusions pour l'amélioration de leurs comportements de management.</p> <p>Ils présentent leur rapport à un jury qui leur proposera au moins une mise en situation managériale au cours de l'échange.</p> <p><u>Production écrite d'un rapport</u> : travail individuel + présentation orale en jury.</p>	<p>CE21.1 – Les particularités des membres de l'équipe sont mises en évidence et expliquées, comme des points d'attention à prendre en compte et à valoriser</p> <p>CE21.2 – Les recommandations en termes d'actions à mener et de comportements interpersonnels à adopter sont correctement sélectionnées et explicitées, en regard des points de vigilance.</p>
<p><b>-Management des parties prenantes engagées dans les projets / programmes</b></p> <p>Les managers de projets et programmes interagissent avec les acteurs qui ont un impact fort sur le projet, et qui jouent un rôle décisionnel important pour la réussite ou l'échec du projet. Les managers de projets et programmes prennent en compte les enjeux et intérêts de chacun et mettent en œuvre des actions de pilotage de ces</p>	<p>C22. Cartographier les parties prenantes d'un projet/programme en identifiant leurs enjeux et intérêts pour mieux prendre en charge les résistances et créer des alliances</p> <p>C23. Interagir avec les parties prenantes clés du projet/programme en identifiant les actions d'influence à mettre en œuvre pour faciliter l'engagement positif des parties prenantes</p>	<p><b><u>Evaluation :</u></b> <b>Cas pratique</b></p> <p>Les candidats analysent un cas réel de projet dans lequel ils doivent identifier les parties prenantes multiples, étudier leurs intérêts et postures, et catégoriser leurs attitudes pour préparer des recommandations d'actions. Ils proposent des stratégies d'alliance et des stratégies d'influence pour favoriser l'engagement positif des parties-prenantes clés.</p>	<p>CE22.1 – Les parties prenantes du projet / programme sont bien identifiées en termes de cohérence et d'exhaustivité, elles sont bien catégorisées.</p> <p>CE22.2 - Les intérêts et postures stratégiques des parties prenantes sont clairement exposés, les points critiques pour le projet sont exposés et traités.</p> <p>CE23.1 – La stratégie de gestion des parties prenantes s'appuie sur un réseau d'acteurs dont les relations informelles sont explicitées, fondées sur des preuves opérationnelles</p> <p>CE23.2 – Les recommandations à mettre en place pour gérer les parties prenantes sont explicitées de</p>



<p>parties prenantes visant à faciliter la réussite du projet / programme au cours de son cycle de vie. Ils permettent ainsi que les changements induits et produits par la mise en œuvre des projets et programmes soient possibles.</p>	<p>C24. Piloter les changements produits par les projets/programmes en étudiant les étapes de tout changement organisationnel pour identifier les tactiques adaptées à chaque phase et les leviers comportementaux.</p>	<p><u>Production écrite et présentation à l'oral</u> : Travail en groupe et/ou individuel</p> <p><b><u>Evaluation :</u></b> <b>Cas pratique</b></p> <p>Les candidats analysent un cas réel de changement organisationnel qui a résulté de la mise en place d'un projet de transformation important dans une organisation. Ils en étudient les phases et étapes, identifient les points de vigilance à chaque phase et mettent en évidence les tactiques à adopter pour favoriser l'engagement de chacun dans le changement.</p> <p><u>Production écrite et présentation à l'oral</u> : Travail en groupe et/ou individuel</p>	<p>façon opérationnelle, en mettant en évidence les actions à mener et les objectifs à atteindre.</p> <p>CE24.1 – La stratégie de gestion du changement est structurée en étapes cohérentes avec le cycle de vie du projet</p> <p>CE24.2 – la stratégie de gestion du changement est définie de façon opérationnelle, avec un plan d'actions permettant de diminuer les résistances des parties prenantes.</p>
---	---	---	--

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

**Pour obtenir la certification Manager des projets et programme (MS) enregistrée au RNCP, le candidat doit :**

- Avoir validé l'ensemble des blocs de compétences de la certification ;
- Avoir effectué un stage (ou expérience professionnelle) de 4 mois minimum ; elle donne lieu à une évaluation des compétences acquises
- Avoir soutenu et validé une thèse professionnelle :

Dans la thèse professionnelle, il est attendu que le candidat traite une préoccupation réelle des besoins des entreprises dans les métiers visés. Le thème choisi peut être en lien avec la mission effectuée en entreprise, avec une problématique rencontrée par l'entreprise dans lequel le candidat est en mission ou en lien avec une problématique transversale du secteur. Le candidat approfondit le sujet en conjuguant approfondissement théorique (toute analyse ou application pratique doit être effectuée par référence à un schéma de pensée reconnu et préalablement bien adapté), enquête de terrain et recommandations managériales.

La thèse permet de développer la capacité à envisager un sujet avec recul et prise de hauteur, en explorant ses enjeux aux niveaux stratégiques et opérationnels. Elle est un travail de synthèse approfondi et doit développer une réflexion originale sur le sujet traité.

Le document écrit contient les éléments suivants :

- Définition de la problématique et des objectifs de recherche
- Analyse conceptuelle et revue de littérature (démarche d'identification et d'application des théories associées au sujet, qualité des sources utilisées)



- Définition et choix d'une méthodologie de recherche
- Qualité des résultats obtenus dans l'enquête de terrain
- Pertinence des données – représentatives/significatives, échantillon adapté
- Analyse des résultats
- Implication pour les entreprises, recommandations

La qualité de l'écriture, le sens de la synthèse, la finesse de l'argumentation et la portée des recommandations formulées sont des points clés de l'évaluation.

Il est attendu que la présentation orale soit une restitution synthétique des éléments- clés de la thèse. L'échange avec le jury est primordial car il permet de s'assurer que le candidat est en maîtrise de son sujet, et mesure les implications et les liens avec l'exercice du métier visé.

*<sup>1</sup> Pour les candidats en situation de handicap, les modalités d'évaluation sont adaptées de manière à garantir une égalité de traitement. Possibilité de sortir dès le début des épreuves, décompte du temps d'interruption d'épreuve avec compensation au prorata des pauses, allongement du temps d'examen avec tiers temps ou mi-temps, ou des délais de remise des documents. En fonction du handicap : fourniture de matériel spécifique, composition sur ordinateur, sous-titrage des vidéos, utilisation d'une calculatrice, autorisation de prendre des médicaments pendant les examens, possibilité de composer dans une petite salle, reformulation possible des sujets, consignes orales. Prise en compte d'handicaps spécifiques : de la surdité (présentation orale limitée ou juste en face à face avec le professeur ou tests oraux, placement adapté dans la salle, écouteurs autorisés), du handicap visuel (utilisation d'une loupe, sujets écrits plus gros) ou de mobilité (chaise adaptée, table adaptée etc.). Par ailleurs, les membres des jurys sont informés et sensibilisés aux questions d'égalité de traitement, de biais et de lutte contre toutes formes de discriminations (origine, sexe, situation de famille, apparence physique, handicap, orientation sexuelle, identité de genre, âge, opinions politiques, prétendue race, religion etc.).*